

Parc national des Cévennes

DECISION n° 20160465 du 30 novembre 2016

La Directrice de l'établissement public du Parc national des Cévennes,

Vu les articles R331-23 et R331-24 du code de l'environnement,

Vu le décret n°2009-1677 du 29 décembre 2009 pris pour l'adaptation de la délimitation et de la réglementation du Parc national des Cévennes aux dispositions du code de l'environnement issues de la loi n°2006-436 du 14 avril 2006,

Vu le décret n° 2013-995 du 8 novembre 2013 portant approbation de la charte du Parc national des Cévennes,

Vu la délibération n°20140233 du conseil d'administration du 3 juillet 2014 définissant les règles administratives d'attribution de subvention au sein du Parc national des Cévennes,

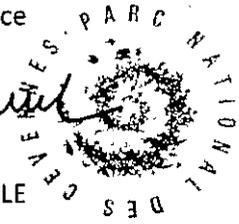
Vu la délibération n°20160101 du 1^{er} mars 2016 par laquelle le conseil d'administration a délégué à la directrice sa compétence en matière de subventions,

décide ce qui suit :

Les demandes de subvention mentionnées dans le tableau ci-annexé sont prorogées.

La Directrice


Anne LEGILE



DEMANDE DE PROROGATION SOUMISE A LA DECISION DE LA DIRECTRICE DE L'EP PNC

numéro dossier	nom	objet	Montant attribué (en €)	date de début	date de fin	date de notification	date de fin des travaux	modalités de prorogation	proposition de subvention (projet de budget)	Déclaration de l'Etat des lieux de l'EP PNC
14S054	Turc Bernard	Réfection de toiture en lauzes de schistes d'une ancienne remise (30 m²)	2 541,00	17/02/15	17/04/15	16/04/2016	16/04/2016	Les travaux sont en cours de finalisation	16/04/2017	favorable
15S067	Communauté de communes des Cévennes au Mont Lozère	Promotion du réseau de petites randonnées sur le périmètre communautaire	1 225,00	26/06/15	05/08/15	04/08/2016	04/08/2016	La saisie sur la plateforme du Parc national des Cévennes par l'Office du tourisme est encore en cours	04/08/2017	favorable
15S068	Communauté de Communes Florac Sud Lozère	Etude pour la restructuration et la promotion des sentiers de petites randonnées	4 000,00	26/06/15	05/08/15	04/08/2016	04/08/2016	Afin d'intégrer d'autres parcours sur la plateforme, le travail de demande d'autorisation de passage auprès des propriétaires est toujours en cours	04/08/2017	favorable
15S079	Chambres de Métiers et de l'Artisanat de la Lozère	Formation « couvreurs-lauziers-calcaire et schiste »	13 527,30	26/06/15	08/09/15	07/09/2016	07/09/2016	la mise en place du module de formation à la lauze calcaire de schiste se tiendra du 24 au 28 avril 2017,	07/09/2017	favorable

signature :

